



## EOLIEN ET PHOTOVOLTAÏQUE, DE PUISSANTS ALLIÉS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

En France, l'éolien a couvert 8,4% de la production d'électricité en 2022 et le photovoltaïque 4,2%, selon le gestionnaire de réseau RTE (Bilan électrique 2022). Ces énergies renouvelables ont produit 56 TWh dans l'Hexagone, davantage que l'hydroélectricité (49,6 TWh) ou que le charbon et le gaz réunis (44,1 TWh).

Dans un contexte d'électrification des usages (pompes à chaleur, véhicules électriques), éolien et photovoltaïque sont les seules sources d'énergie déployables à court terme et leur contribution est amenée à augmenter, quelle que soit la proportion du nucléaire envisagée.

En 2022, l'essor des énergies renouvelables a compensé en grande partie la faible disponibilité du parc nucléaire, en maintenance, et des centrales hydroélectriques, touchées par la sécheresse.

Par ailleurs, la hausse des prix de l'énergie depuis 2021 impacte positivement le mécanisme de soutien public de l'éolien terrestre : les prix de gros de l'électricité sont devenus en moyenne supérieurs aux tarifs garantis par l'Etat. Les producteurs reversent alors le surplus. Ce sont ainsi, 21,7 milliards d'euros qui seront reversés aux finances publiques pour 2022 et 2023 grâce à l'éolien terrestre, selon la Commission de Régulation de l'Énergie.



## L'ÉOLIEN AU COEUR DE LA TRANSITION ÉNERGETIQUE DE VOTRE TERRITOIRE

L'objectif de la région Centre-Val-de-Loire est "une production d'énergies renouvelables qui couvre tous les besoins de consommation d'énergie de la région en 2050". L'éolien est un enjeu déterminant pour atteindre les objectifs de production. Pour ce faire, la production éolienne doit être multipliée par 4,7 dans la région entre 2019 et 2050.

En plus d'être une énergie compétitive, qui lutte contre le changement climatique et assure une indépendance énergétique, l'éolien apporte des retombées locales. En terme de fiscalité, un parc éolien de 30 MW rapporterait 310 000 euros par an aux collectivités, dont plus de 70 000 euros pour les communes d'implantation et 150 000 euros pour la Communauté de Communes Loches Sud Touraine.

Ces montants dynamiseraient fortement les territoires. Pour la maintenance, environ un emploi permanent est créé pour 3 éoliennes construites. Il n'y a pas que pour l'entretien que la filière crée des emplois : fin 2022, un peu plus de 28 000 personnes travaillent dans l'éolien (+11% en un an).

### S'INFORMER & PARTICIPER

#### 01...Renseignez-vous

Le sujet vous intéresse et vous souhaitez aller plus loin ?

Suivez chaque étape du projet grâce à la page dédiée sur notre site internet.

POUR EN SAVOIR PLUS SCANNEZ-MOI



<https://www.renner-energies.com/fr/projects/parc-eolien-des-vents-de-la-ronde>

#### 02...Posez vos questions

Vous souhaitez nous rencontrer et échanger avec nous ?

Venez assister à la première permanence publique au sein de la salle communale de Bournan le jeudi 15 février de 15h à 20h.

#### 03...Donnez votre avis

Vous vivez dans la zone d'étude et vous souhaitez vous impliquer dans les réflexions autour du projet ?

Contactez-nous dès maintenant !



Nicolas Boué  
06 13 24 52 03



Patrick Buchet  
06 03 85 42 56



## QUI SOMMES-NOUS ?

Engagés depuis 20 ans dans les énergies renouvelables, nous développons, construisons et exploitons des projets éoliens, photovoltaïques et de stockage d'électricité.

Près de 300 MW de nos projets sont aujourd'hui en exploitation et nous développons actuellement plus de 3000 MW de projets éoliens ou photovoltaïques.

Notre société emploie aujourd'hui plus de 80 experts dans sept agences, dont l'agence de Rennes, afin d'être au plus proche des territoires et de ses projets.



Renner Energies  
107 avenue Henri Fréville  
35207 Rennes  
Nicolas Boué, chef de projet  
n.boue@renner-energies.com

# L'écho des Vents de la Ronde

## Projet de parc éolien - Communes de Bournan, Ligueil, Civray-Sur-Esves et Cussay

N°1

FÉVRIER 2024

Lettre d'information de la société Renner Energies.

ÉDITO

## Un projet éolien en réflexion

La société Renner Energies a identifié une zone favorable à l'éolien sur vos communes. Ce projet en réflexion se situe à cheval entre les 4 communes de Bournan, Ligueil, Cussay et Civray-sur-Esves, au Sud de la RD59. Plusieurs éléments techniques ont été considérés :

- un éloignement d'au moins 500m des habitations, conforme à la réglementation,
- une bonne exposition au vent dominant,
- un raccordement au réseau électrique possible,
- l'absence de périmètre de protection environnementaux ou patrimoniaux au sein du site,
- un éloignement suffisant de la route départementale et de la canalisation de gaz.

De nombreuses études sont nécessaires préalablement à tout projet éolien, notamment une évaluation de la ressource en vent. Ce pourquoi, vous apercevrez bientôt, au sud de la Cormelière à Bournan, la silhouette d'un mât de mesures météorologiques. L'équipement qui sera installé prochainement par Renner Energies, permettra de mesurer précisément la force et la direction des vents sur le territoire.

Non moins indispensables, des études environnementales détaillées vont débuter en 2024. Concomitamment, nous souhaitons donner à chacun la possibilité de s'informer et de participer à la conception d'un projet de territoire.

Une permanence d'information se tiendra ainsi le jeudi 15 février de 15h à 20h à la salle communale de Bournan.

S'il est autorisé par la Préfecture, ce parc éolien produira, d'ici à quelques années, une électricité propre, locale et renouvelable.

Avec cette première lettre d'information, nous vous en dirons plus sur ce projet, que nous souhaitons participatif et bénéfique pour le Centre-Val-de-Loire et pour l'environnement.

Bonne Lecture

L'équipe de Renner Energies

**Renner**  
Développer à vos côtés énergies



Cette lettre d'information a pour objectif de vous informer, dans une logique de transparence et de participation commune à ce projet de territoire



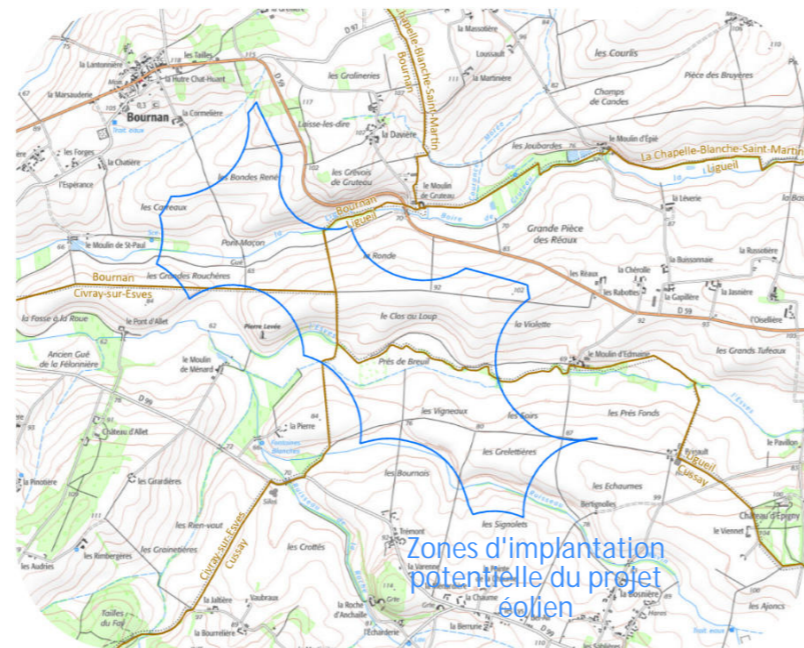
## DEUX ANS DE MESURES DU VENT

Un mât de mesures météorologiques sera installé prochainement au lieu-dit "La Cormelière". Equipé de capteurs, il permettra d'alimenter les études préalables.

D'une hauteur de 120 mètres, le mât de mesures est temporaire et ne nécessite pas de fondation. Alimentés par un panneau photovoltaïque, des anémomètres sont disposés à différentes hauteurs. Telles de mini-éoliennes, ils mesureront la force et la direction du vent.

Les données de vitesse et de direction des vents seront analysées par les équipes d'ingénieurs spécialisés de Renner Energies. Elles permettront de confirmer le potentiel de la zone, et de déterminer le modèle d'éolienne à installer.

A l'issue de la campagne de mesures, d'une durée approximative de deux ans, le mât de mesure sera soigneusement démonté. Il pourra alors être réemployé sur un autre projet.



**90 GWh** de production annuelle, permettant de couvrir plus de 27% de tous les besoins électriques de la Communauté de communes Loches Sud Tourraine

Soit les émissions annuelles de gaz à effet de serre de 11 200 voitures

**4 à 5 éoliennes**

D'une puissance de 4 à 7 MW pourraient être installées sur le site potentiel.

## LA NATURE EST EN DANGER

Le dérèglement climatique devient progressivement la première cause de disparition des espèces. La hausse des températures entraîne une dégradation des écosystèmes terrestres et maritimes et par conséquent un appauvrissement de la biodiversité. L'énergie éolienne contribue à la conservation de la biodiversité en réduisant les émissions de gaz à effet de serre.

Toutefois, les parcs éoliens doivent être exemplaires lors de leur construction et exploitation pour assurer la préservation de la biodiversité. Les projets de parcs éoliens font l'objet d'études très détaillées et ce n'est que si la protection de la nature est assurée qu'une autorisation est délivrée.

## À L'ÉCOUTE DES CHAUVES-SOURIS

Les capteurs du mât de mesures fourniront également de précieuses informations sur la présence et les habitudes de vol des différentes espèces de chauves-souris. Des détecteurs acoustiques enregistreront les ultra-sons émis par ces mammifères volants qui pourraient être présents à proximité du site.

L'analyse de ces signaux viendra compléter les résultats des écoutes au sol et permettra de déterminer les espèces qui fréquentent le site. Ces données seront traitées par les experts du bureau d'étude en charge du diagnostic environnemental. Leurs préconisations permettront de concevoir le parc de manière à préserver ces espèces.

Des études paysagères, écologiques et acoustiques ont été confiées à des bureaux d'étude indépendants. Ces travaux permettront de préciser les conditions de faisabilité du projet.

## UNE ATTENTION PARTICULIÈRE APPORTÉE AU PAYSAGE ET AU PATRIMOINE CULTUREL

L'étude paysagère permettra d'analyser les composantes et éléments structurants du paysage ainsi que le patrimoine. Ils seront soigneusement pris en compte dans la définition du projet afin d'y intégrer les éléments nouveaux le plus harmonieusement possible. Des photomontages depuis les points de vue emblématiques seront ensuite réalisés afin de représenter les éoliennes dans le paysage.

Enfin, une étude acoustique viendra compléter le dossier. Cet ensemble primordial constitue le cœur du dossier de demande d'autorisation d'un parc éolien.

## LES ÉTUDES ENVIRONNEMENTALES AU COEUR DU PROJET

L'étude environnementale sera lancée en 2024. Les écologues des bureaux d'études dresseront un inventaire des espèces présentes sur la zone d'étude du projet. Pendant 12 mois, ces spécialistes de l'environnement se rendront sur le site pour observer, au fil des quatre saisons, les animaux et végétaux qui peuplent la zone d'étude.

Pour chacune d'entre elles, seront ensuite évalués les impacts potentiels du parc éolien et les moyens de les éviter, les réduire, ou à défaut les compenser.



« Cette étude permettra de collecter des données très précises et objectives, afin de définir le modèle d'éolienne le mieux adapté au site et afin d'évaluer précisément la production électrique du futur parc éolien. »

Florent Deplechin, ingénieur chez Renner Energies.